



Commission juridique et technique

Distr. générale
20 mai 2016
Français
Original : anglais

Vingt-deuxième session

Kingston (Jamaïque)

11-22 juillet 2016

Sélection des candidats à un programme de formation proposé par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

Recommandations de la Commission juridique et technique

1. Le Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins a reçu une proposition de formation soumise par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) le 8 février 2016, dans le cadre de son contrat d'exploration des nodules polymétalliques. L'Ifremer propose ainsi à cinq candidats originaires de pays en développement de participer à un atelier de taxonomie d'une durée de cinq jours, qui se tiendra dans la ville française de Brest du 27 juin au 1^{er} juillet 2016, dans le cadre des universités d'été annuelles organisées par le laboratoire de recherche marine LabexMer.

2. Cet atelier vise à permettre aux cinq candidats sélectionnés d'acquérir de l'expérience ainsi que les compétences théoriques et pratiques de base nécessaires pour analyser les échantillons et recenser les espèces de la méiofaune et de la macrofaune benthiques. Une partie de la formation sera en outre consacrée aux faunes profondes associées aux champs de nodules polymétalliques. Les candidats doivent au minimum justifier d'un diplôme universitaire ès sciences, spécialisé dans le milieu marin, ou avoir suivi une formation technique de 3 ans dans le milieu marin ou dans un domaine équivalent. Une première expérience en matière de taxonomie est souhaitable. Les candidats doivent également maîtriser le français ou l'anglais, à l'écrit comme à l'oral. L'Ifremer prendra en charge les billets d'avion (un aller-retour en classe économique), le logement, les transports locaux si nécessaire, et les repas des candidats pendant la durée de l'atelier.

3. Cette offre de formation a été communiquée aux membres de l'Autorité afin qu'ils sélectionnent les candidats. L'ensemble des offres ont par ailleurs été publiées sur le site Web de l'Autorité et sur les réseaux sociaux. À la date limite de dépôt des candidatures, fixée au 15 mars, 76 candidats, issus de 32 pays différents, avaient postulé.

4. À ses réunions de février, la Commission juridique et technique a nommé un sous-groupe en charge de la formation, à qui elle a confié la tâche de recommander



des candidats aux formations proposées. Il a été convenu que le sous-groupe collaborerait avec le secrétariat entre les sessions pour sélectionner les meilleurs candidats au programme de formation proposé par l'Ifremer et qu'il soumettrait ses recommandations par voie électronique à la Commission, pour approbation.

5. Sur la base de l'évaluation préliminaire des candidatures réalisée par le secrétariat, les membres du sous-groupe ont examiné les qualifications de l'ensemble des candidats et échangé leurs vues par courrier électronique entre le 5 et le 25 avril. La sélection s'est faite sur la base des critères définis par l'Ifremer, en particulier les connaissances linguistiques, la formation, l'expérience en taxonomie, les possibilités d'évolution de carrière des candidats, les raisons motivant la candidature, les retombées positives attendues pour les pays ainsi que d'autres éléments figurant dans les dossiers de candidature. En plus de ces considérations, une attention particulière a été apportée aux principes d'une répartition géographique équitable et de l'égalité des sexes.

6. Le 28 avril, le sous-groupe a recommandé à la Commission plénière, par courriel, qu'une liste principale de 5 candidats retenus et une liste d'attente de 10 candidats soient constituées pour le programme de l'Ifremer. Ainsi, dans l'hypothèse où un des candidats de la liste principale n'accepterait pas la formation ou ne serait pas en mesure d'y participer compte tenu du bref délai, les candidats de la liste d'attente seraient contactés, par ordre de classement. Les candidats suivants ont été recommandés :

Liste principale (cinq premiers du classement)

Aristide Sorel Tseng Ngongla (Cameroun)

Dharmendra Pratap Singh (Inde)

Lorelie A. Burgos (Philippines)

Anabela Taverna (Argentine)

Beatriz Eugenia Mejia (Colombie)

Liste d'attente

1. Bin Qi Gan (Singapour)
2. Juliana Lopes Segadilha (Brésil)
3. Abdul-Rahman Dirisu (Nigéria)
4. Dongsheng Zhang (Chine)
5. Huong Thi Lan Tu (Viet Nam)
6. Shagnika Das (Inde)
7. Rachel Bolufe (Cuba)
8. Mostafa Mahmoud (Égypte)
9. Shivanagouda Sanagoudra (Inde)
10. Sarvanen Curpen (Maurice)

7. Le 5 mai, la recommandation du sous-groupe a été approuvée par la Commission plénière.